



1. Nom et Adresse : Ville de Muret – 27 rue Castelvielh – 31605 Muret Cedex
2. Pouvoir Adjudicateur : Monsieur le Maire
3. Type de procédure : Procédure Adaptée - Art. 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016
4. Objet du marché : **Travaux d'extension de l'école maternelle Saint Exupéry – MAPA 20170015**
5. Prestations Supplémentaires Eventuelles (options) : Non
6. Variantes autorisées – Une variante est exigée pour le lot n°2. Les volets roulants à commande électrique seront proposés en variante en lieu et place des occultations textiles extérieures proposées en base.
7. Lieu d'exécution : 31600 MURET
8. Critères (voir Règlement de la Consultation)

Sélection des candidatures :

- Garanties et capacités techniques et financières
- Capacités professionnelles
- Situation juridique du candidat
- Moyens humains et matériels suffisants pour assurer la bonne exécution des prestations
- Références professionnelles suffisantes et pertinentes au regard de l'objet du marché

Jugement des offres :

Valeur technique de l'offre	40 %
Prix des prestations	60 %

9. Retrait du Dossier de Consultation : sur le site dématérialisé de la collectivité :
<https://marches-publics-ville-muret.omnikles.com/>
10. Service auprès duquel les Candidatures et les Offres doivent être envoyées :
 - Dépôt de l'offre dématérialisée sur la plate forme : <https://marches-publics-ville-muret.omnikles.com/>
 - Envoi par courrier recommandé ou express ou dépôt auprès du Service des Marchés Publics (2ème étage) - Hôtel de Ville – 27, rue Castelvielh - BP 60207 - 31605 Muret Cedex
11. Date prévisionnelle de notification : juillet 2017
12. Durée d'exécution : (voir le détail des délais au CCTP et dans le calendrier prévisionnel)
13. Conditions relatives au marché : les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française.
14. Conditions relatives aux garanties et cautionnement : Une retenue de garantie de 5,00 % du montant initial du marché sera appliquée. Elle pourra être remplacée par une garantie à première demande.
15. Modalités essentielles de financement et de paiement : Financement sur Budget de la Ville. Paiement dans le délai légal de 30 jours par mandats administratifs.
16. Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal Administratif de Toulouse – 68, rue Raymond IV – BP 7007 – 31068 Toulouse Cedex 07 – Tél
05.62.73.57.57 – Fax 05.62.73.57.40 – mail : greffe.ta-toulouse@juradm.fr – web : www.ta-toulouse.juradm.fr.
17. Renseignements administratifs et techniques : <https://marches-publics-ville-muret.omnikles.com/>
18. Date limite de réception des offres : **Vendredi 23 juin 2017 à 10 h 00**
19. Délai de Validité des offres : 120 jours
20. Date d'envoi du présent Avis à la publication : 6 juin 2017